

À l'intérieur...

Projets et causes en cours	3
Programme de l'été 2004	4
Événements à venir	4
CIPPIC dans les nouvelles	4
Événements passés	4

Annonces

La CIPPIC s'agrandit! **David Fewer, LL.M.**, s'est joint à la Clinique, en novembre 2004, en tant qu'avocat-conseil. Monsieur Fewer compte six années de pratique dans le domaine de la propriété intellectuelle et des lois sur les technologies. David représente la CIPPIC dans les causes sur la propriété intellectuelle ainsi que dans d'autres projets.

Depuis l'automne 2004, la CIPPIC bénéficie de l'aide *pro bono* offerte par le cabinet d'avocats Fogler Rubinoff de Toronto. Le **Groupe de pratique en droit des technologies** de Fogler Rubinoff, sous la direction de Gary Bouchard, LL.B., assiste les avocats de la CIPPIC dans la révision des travaux des étudiants et dans l'élaboration de matériel qui servira dans les différents dossiers, projets, et à l'éducation du grand public via le site web de la CIPPIC.

Les collaborateurs de la CIPPIC pour l'année universitaire 2004-2005 sont : Marcus Bornfreund, LL.M., Alex Cameron, avocat et Marina Pavlovic, LL.M. Marcus pilote le projet Creative Commons Canada ainsi que d'autres initiatives de sources ouvertes. Alex agit à titre de conseiller pour la CIPPIC dans la cause CRIA et est très impliqué dans la recherche et la défense de la *Loi sur les droits d'auteur* de la CIPPIC. Marina quant à elle dirige les travaux d'étudiants sur les projets d'intérêt public et d'arbitrage mandataire dans les contrats de consommation. Pour

Suite à la page 4



(G-D) Fred von Lohmann, avocat senior de la EFF, Philippa Lawson, Directrice de la Clinique, Jamie Telfer, stagiaire de la Clinique, Vicky Laurens, bénévole pour la Clinique, et Seth Schoen, technologue de la EFF.

Récent Plaidoyer

Le Broadcast Flag au Canada?

Le "broadcast flag", est une technologie de gestion des droits d'auteur numériques (GDN) qui régit la télévision numérique (TVN) depuis son arrivée récente aux États-Unis. La Commission fédérale des communications (FCC) exige que tout l'équipement de réception de TVN, qu'il soit manufacturé, importé ou vendu aux États-Unis après juin 2005, soit « approuvé » par le contrôle des utilisateurs de technologies par un signal en direct. Les défenseurs du broadcast flag – qui proviennent en grande partie de l'industrie du film – affirment que le flag est nécessaire pour combattre le piratage du contenu de la TVN sur les réseaux poste à poste. En dépit de cette requête, le broadcast flag DRM ne profite que d'une très faible protection contre le piratage. Le régime d'approbation régulatrice quant à lui, profite d'une protection significative pour l'industrie contre les innovateurs en aval. Il est impossible de mettre en marché l'équipement de réception de TVN aux États-Unis sans tout d'abord le soumettre à la FCC. Par ce processus, l'industrie du contenu peut s'opposer à l'approbation de l'équipement et demander des changements technologiques. Le magnétoscope, comme nous le connaissons aujourd'hui, n'aurait jamais été mis en marché si ses concepteurs avaient dû le soumettre à un régime de type broadcast-flag.

Ce n'est donc pas étonnant que le modèle du broadcast flag ait été aussi critiqué aux États-Unis. Le modèle est actuellement mis au défi, devant la Cour fédérale.

À l'automne dernier, les représentants d'Industrie Canada ont suggéré qu'il serait bon pour le Canada d'importer le broadcast flag au pays. Suite à

Suite à la page 5

cette annonce, le conseiller de la CIPPIC, David Fewer, la stagiaire, Jamie Telfer, le Professeur Michael Geist et les reporters de la EFF, Fred Von Lohmann et Seth Schoen, ont rencontré les représentants d'Industrie Canada afin de faire entendre leurs préoccupations sur ce sujet. Le but du broadcast flag est d'étouffer l'innovation et d'accroître le nombre d'obstacles pour l'entrée de la TVN sur le marché. S'il est adopté, le broadcast flag aura un impact majeur sur les consommateurs. Par exemple, les coûts pour le remplacement d'une pièce pourraient être énormes; le matériel étant rendu désuet par le flag – les droits d'usage, sous le *Loi sur le droit d'auteur*, et pour les consommateurs de l'industrie électronique, qui devront payer pour la protection de la propriété intellectuelle de quelqu'un d'autre.

Suite à cette intervention, Industrie Canada a pris une « période de recul » afin d'évaluer le développement du flag aux États-Unis et de prendre action. La stagiaire Jamie Telfer et les bénévoles Rob Tomkowicz, Vicky Laurens et Alex Munoz ont monté un dossier et ont assisté la CIPPIC dans la défense de cette cause. Pour de plus amples renseignements, consultez le site web de la CIPPIC sur le broadcast flag www.cippic.ca/en/faqs-resources/broadcast-flag.

Droits d'auteur et Photographies

La CIPPIC s'est adressée au Comité permanent du Sénat sur les Affaires sociales, la Science et la Technologie au sujet du projet de loi sénatorial S-9. Ce projet de loi amenderait la *Loi sur le droit d'auteur* pour donner aux photographes la propriété des droits d'auteur pour les photos qu'ils prennent. Le collaborateur de la CIPPIC, Alex Cameron, a rappelé que la CIPPIC demande l'adoption de règlements équitables sur la question de la propriété des droits d'auteurs pour respecter les attentes légitimes des consommateurs et a soulevé les inégalités qui existent dans la négociation du pouvoir. Les commentaires et les questions des sénateurs ont montré que le message de la CIPPIC a été entendu haut et fort. Pour de plus amples renseignements, consultez le site web de la CIPPIC sur la réforme du droit d'auteur www.cippic.ca/en/projects-cases/copyright-law-reform.

Législation Anti-pourriel

Après avoir rempli une soumission auprès de la Commission d'étude sur le pourriel, du gouvernement fédéral, relative au "Anti-Spam Action Plan for Canada" en août 2004, la CIPPIC a été mandatée par la Commission d'étude pour rédiger un rapport sur les droits d'action privés contre les créateurs de pourriels. Le stagiaire de la Clinique, Andy Kaplan-Myrth, s'est joint aux conseillers de la Clinique pour compléter ce rapport soumis en décembre 2004. Entre temps, la Directrice de la Clinique, Philippa Lawson, a participé activement à la Commission d'étude sur le pourriel lors de la table ronde de décembre. De plus elle a œuvré au sein des groupes de travail sur la législation et la mise à exécution, l'éducation du grand public et la sensibilisation. Pour de plus amples renseignements sur les actions prises par la CIPPIC contre le pourriel, consultez <http://www.cippic.ca/en/action-items/>, consultez aussi nos FAQ sur les ressources qui existent contre le pourriel <http://www.cippic.ca/en/faqs-resources/spam/>.

Faire fonctionner les lois sur la vie privée

Services d'investigation en ligne (Abika.com) – La plainte de la CIPPIC contre Abika.com, alléguant la violation des lois canadiennes sur la vie privée par ce service d'investigation en ligne, a suscité une grande attention, à cause des allégations sur l'étendue de l'intrusion dans la vie privée, et aussi à cause des problèmes de juridiction soulevés par le fait que l'entreprise a son siège aux États-Unis. Les commissaires sur la vie privée du Canada enquêtent présentement sur l'entreprise sur la base des soumissions préparées en partie par la stagiaire de la CIPPIC, Dina Mashayekhi. Nous avons de plus logé une plainte formelle en vertu de la loi américaine auprès de la Federal Trade Commission. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/privacy/>.

Politique d'affichage sur le site web du CRTC – Suite à l'alerte lancée par un citoyen préoccupé par la politique d'affichage, sur le site web du CRTC, de commentaires reçus par des membres du public, la CIPPIC, grâce à tous les renseignements personnels fournis par la personne en question, a pu enquêter l'affaire et a écrit au CRTC expliquant que cette politique est inappropriée car elle constitue une violation de la vie privée et qu'elle est probablement illégale et la CIPPIC a proposé une solution plus respectueuse de la vie privée. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/privacy/>.

Base de données WHOIS – La CIPPIC a enregistré des commentaires en réponse aux consultations, tout d'abord de la part de la ICANN en juin 2004 et ensuite par l'Agence canadienne d'enregistrement d'Internet (ACEI) en janvier 2005, sur la présente politique de publication de renseignements pour les détenteurs de noms de domaines, rendue disponible au public par la base de données WHOIS. La CIPPIC appuie l'ACEI dans sa proposition de ne pas dévoiler ces renseignements aux utilisateurs inscrits à moins qu'ils n'en fassent la demande, et ajoute que la présente politique viole la loi canadienne en matière de vie privée. Les observations de la CIPPIC à ICANN (ébauchées par le stagiaire de la CIPPIC, Matt Kindree) font état que les avantages d'une base de données WHOIS complètement ouverte (comme c'est le cas actuellement), sont écrasés par les coûts reliés à la lutte contre le pourriel, aux violations de la vie privée et incitent les utilisateurs à fournir des renseignements erronés pour protéger leur vie privée. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/privacy/>.

USA PATRIOT Act – La CIPPIC a répondu à la demande des Commissaires sur la vie privée de la Colombie-Britannique, et a émis des observations sur le *USA PATRIOT Act* et sur son impact sur les Canadiens, au mois d'août 2004. Matthew Kindree, chargé de cours pour la CIPPIC durant l'été, a travaillé sur ce dossier qui fait valoir que les lois sur la vie privée de la Colombie-Britannique exigent que le gouvernement prennent des mesures efficaces pour empêcher que les renseignements personnels qu'il contrôle, soient accessibles par

Suite à la page 5

Projets et causes en cours

BMG et al v. John Doe et al – L'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement (CRIA), a interjeté appel, au printemps dernier, de la décision de la Cour fédérale de ne pas exiger des fournisseurs d'accès Internet qu'ils dévoilent l'identité des abonnés à la CRIA. La CRIA veut avoir un accès aux noms des abonnés afin de les poursuivre pour violation du droit d'auteur, sur les allégations de partage de fichiers. La CIPPIC intervient en appel, après avoir réussi, au tribunal inférieur, à démontrer que la CRIA n'avait pas présenté une cause *prima facie* contre les 29 défendeurs. Des soumissions écrites ont été enregistrées. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/file-sharing-lawsuits/>.

Loi sur les droits d'auteur – sur le chemin sinueux vers Ottawa

– Tout indique que le Canada devrait introduire la tant attendue loi qui amenderait la *Loi sur le droit d'auteur* sur les questions qui touchent le numérique au cours de l'année 2005. Si on se fie au *Rapport provisoire* de la Commission permanente du Patrimoine canadien de mai 2004, la loi pourrait aller dans le sens des positions défendues par le lobby en faveur de la communauté des détenteurs de droits d'auteur, et ce, au détriment des politiques de l'innovation, des droits d'accès des utilisateurs, de la protection de la vie privée, des droits d'expression, de la qualité de l'enseignement et de la balance des paiements du Canada. La CIPPIC agit dans l'ombre, en rencontrant les parlementaires et les autres parties intéressées, pour défendre les intérêts du public et continuera de s'impliquer jusqu'à l'introduction du projet de loi.

Les efforts déployés commencent à porter fruits. L'intervention de la CIPPIC auprès des commissaires sur la protection de la vie privée et le protecteur du citoyen du Canada ont incité le commissaire fédéral sur la protection de la vie privée à rencontrer les représentants du service de l'Industrie et du Patrimoine sur l'implication de la vie privée dans la gestion des droits électroniques des technologies. Pour de plus amples renseignements, consultez la page web de la CIPPIC sur la Réforme du droit d'auteur www.cippic.ca/en/projects-cases/copy-right-law-reform.

Usurpation d'identité – La CIPPIC travaille avec la British Columbia Freedom of Information and Privacy Association (BCFIPA) sur un rapport destiné au Commissaire fédéral sur la protection de la vie privée. Le rapport met l'accent sur les pratiques du secteur privé qui facilitent l'usurpation d'identité et analysera de quelle façon la loi canadienne sur la protection de la vie privée s'attaque à ces problèmes. La stagiaire de la CIPPIC Jennifer Manning a conduit une recherche à l'automne sur les techniques utilisées par les voleurs d'identité et sur les solutions proposées pour contrer le problème dans les différentes juridictions.

Protection de la vie privée et surveillance des consommateurs – Les stagiaires et les bénévoles de la CIPPIC travaillent avec la Directrice de la Clinique sur un projet visant



(G-D) Jason Young, stagiaire de la Clinique, Alex Cameron, collaborateur, et Philippa Lawson; Directrice de la Clinique. photo by Bruno Schlumberger, Ottawa Citizen

l'identification et la compréhension de la façon dont les renseignements personnels des consommateurs sont collectés, utilisés et partagés par les organisations et sur le marché.

Législation sur la vie privée – Suite à la soumission de l'automne 2003 sur la proposition des « organismes d'enquête » sous le *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* (PIPEDA), la CIPPIC prépare ses commentaires pour le dernier cycle de requêtes pour le statut des « organismes d'enquête ». Un tel statut permettrait aux organisations de recueillir et de divulguer des renseignements personnels dans le cadre d'investigations ou d'allégations d'illégalité, sans que les intéressés en soient informés et sans même leur consentement. L'assistante à la recherche de la CIPPIC, Catherine Thompson, qui a travaillé comme bénévole sur la première version de la soumission, travaille aussi sur la version en cours. La CIPPIC a aussi l'intention de participer à la prochaine revue quinquennale de la PIPEDA.

Accès aux manuels d'information – L'assistante à la recherche de la CIPPIC, Catherine Thompson, avec ses collègues du projet "On the Identity Trail", fait l'ébauche d'un manuel sur l'accès aux lois de l'information au pays. Le manuel donnera des directives, des trucs et des explications qui servent à accéder à aux renseignements personnels détenus par le gouvernement et par les organisations du secteur privé, ainsi qu'aux renseignements non personnels détenus par le gouvernement.

Anonopedia – La CIPPIC travaille en collaboration avec des

Suite de la page 1

de plus amples renseignements, consultez <http://www.cippic.ca/en/cippic-associates.html>.

Grâce au grand succès que le programme inaugural de 2004 a connu, le **programme de stages de la CIPPIC pour l'été 2005** se tiendra du 9 mai au 29 juillet. Le programme est ouvert aux étudiants en droit de deuxième et troisième année, étudiant partout au pays.

Évènements à venir

Les 4 et 5 mars 2005 : “The Concealed I: Anonymity, Identity, and the Prospect of Privacy”: La CIPPIC et ses collègues chercheurs du projet : “On the Identity Trail”, s’associent à la Faculté de droit de l’Université d’Ottawa pour présenter une conférence de deux jours sur les questions qui touchent la vie privée et les problèmes soulevés par l’accroissement des réseaux dans notre société. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://www.anonequity.org/concealed/>.

Évènements passés

Lancement de Creative Commons – La CIPPIC a célébré le lancement de Creative Commons Canada le 30 septembre 2004. Le Professeur Lawrence Lessig, membre du conseil consultatif externe de la CIPPIC était l’invité d’honneur de cet évènement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site web de Creative Commons Canada <http://creativecommons.org>.

Visite de la EFF – Fred Von Lohmann et Seth Schoen de l’Electronic Frontier Foundation (EFF) ont récemment visité la CIPPIC pour parler de l’expérience qu’ils ont vécus en se portant à la défense des droits des utilisateurs aux Etats-Unis. Nos invités se sont ensuite joints au personnel de la CIPPIC ainsi qu’à Michael Geist, conseiller de la CIPPIC, pour une rencontre avec les représentants d’Industrie Canada dans le but de discuter du potentiel du Canada à importer le “broadcast flag”. Pour de plus amples renseignements, consultez le site web de la CIPPIC sur le broadcast flag www.cippic.ca/en/faqs-resources/broadcast-flag.

La CIPPIC s’adresse à la Fédération canadienne des étudiants – L’avocat-conseil de la CIPPIC, David Fewer, s’est adressé à la Fédération canadienne des étudiants, lors de son assemblée générale annuelle en décembre 2004, pour leur parler

Suite à la page 5

collègues du projet “On the Identity Trail” afin de créer un document qui fournirait des définitions et des explications sur les termes techniques et juridiques utilisés dans la terminologie sur la vie privée et l’anonymat sur Internet. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://anonequity.org/en3/index.html>

Modalités injustes et contrats en ligne – La CIPPIC lance une importante enquête sur les pratiques des entreprises canadiennes en matière de contrats de consommation. La recherche fait déjà sa route sur les clauses d’arbitrage exécutoires. Nos résultats seront dévoilés plus tard dans l’année.

Le domaine public – Les lois sur les droits d’auteur servent à combler le domaine public. La CIPPIC est impliqué dans de nombreux projets qui visent à aider les Canadiens à comprendre la richesse de l’héritage du domaine public canadien. Ces projets incluent la préparation de FAQ sur le domaine public, la participation dans l’élaboration d’un « Guide sur le domaine public » en ligne, et la participation au lancement du Projet Gutenberg Canada – David Fewer, avocat conseil de la CIPPIC, a accepté de siéger au conseil d’administration de ce projet.

Creative Commons – Le collaborateur de la CIPPIC, Marcus Bornfreund, continue à mettre des efforts dans le projet Canadian Creative Commons. Il prêchera le “CC–CA gospel” à l’occasion de nombreuses conférences dans les mois à venir et continue à cibler des organisations qui pourraient tirer profit de l’adoption de la licence CC–CA. Consultez le site web de Creative Commons Canada pour connaître les prochaines annonces <http://creativecommons.ca>.

Conseils aux Clients

Au cours de six derniers mois, la CIPPIC a donné de précieux conseils à des gens et à des organismes sans but lucratif sur différentes questions reliées aux technologies comme par exemple la protection de la vie privée en milieu de travail, la vie privée et les courriels, la fiabilité de l’affichage sur les sites web sous la loi sur le droit d’auteur, la diffamation, la loi sur la protection de la vie privée, le droit d’auteur dans les photographies et les films, la légalité des télécopies non-sollicitées, les droits des noms de domaines et l’accès à la loi sur l’information.

Suite de la page 2

les autorités américaines via le *USA PATRIOT Act*. Pour de plus amples renseignements, consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/privacy/>.

Services de références bibliographiques et vie privée

– Dans le cadre d’une étude comparative internationale, conduite par Paul Neuhaus, libraire sénior à l’Université Carnegie Mellon, la CIPPIC a cherché à comprendre de quelle façon les lois canadiennes sur la vie privée sont appliquées dans le cas des services de références bibliographiques et de quelle façon les bibliothèques canadiennes protègent les renseignements des utilisateurs. La recherche conduite par April Brousseau, David Madani, et Louisa Garib tous trois étudiants de la CIPPIC, ont construit la base d’une présentation de Paul Neuhaus intitulée “Digital Reference, Privacy, and the Law in The United States and Canada” lors d’une conférence virtuelle tenue à Cincinnati, Ohio, en novembre 2004.

Suite de la page 4

de l’impact potentiel que pourraient avoir sur les étudiants les propositions législatives de la Commission permanente du Patrimoine canadien dans son *Rapport provisoire sur la Réforme du droit d’auteur* de mai 2004.

La CIPPIC dans les nouvelles

Le travail de la CIPPIC a attiré beaucoup d’attention au cours des derniers mois. En effet, en plus d’être citée abondamment dans diverses publications, nous avons été le foyer d’intérêt des nouvelles tant dans les médias nationaux et des journaux locaux.

- Le 31 décembre 2004, Canwest a fait paraître un article dans des journaux canadiens portant sur la surveillance des consommateurs, en collaboration avec la Directrice de la Clinique, Philippa Lawson.
- Le 8 novembre 2004, la plainte de la CIPPIC contre Abika.com concernant la protection de la vie privée le point chaud et a fait le tour des journaux canadiens.
- Au printemps dernier (le 8 avril 2004), le journal The Ottawa Citizen a publié un article de plusieurs pages à propos de la Clinique.
- La CIPPIC a aussi été citée dans le Law Times (3 mai 2004), le Canadian New Media newsletter de Decima (17 sept. 2004), dans la Gazette de l’Université d’Ottawa (15 juin 2004) et dans le Tabaret Magazine (automne 2004). Gardez l’œil ouvert pour en apprendre d’avantage!

Programme de l’été 2004

Le programme de la CIPPIC pour l’été 2004 a connu un succès retentissant. Cinq étudiants (Louis Beliveau, April Brousseau, Ian M. Kerr, Matt Kindree, et Karen Yolevski) ont travaillé avec la Directrice Philippa Lawson sur différents projets au cours de l’été. Les points importants de leur travail inclus :

- dresser le portrait des problèmes soulevés par le droit des technologies dans la campagne électorale (consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/election-2004/>);
- rédiger un rapport sur l’Usurpation d’identité dans le Réseau de recherche de l’Ontario sur le commerce électronique;
- rédiger et mettre à jour les FAQ et les ressources les noms de domaine, le partage de fichier, les sources ouvertes, la protection de la vie privée et le pourriel;
- préparer une soumission pour le Commissaire sur la protection de la vie privée en Colombie-Britannique sur le *USA Patriot Act* et son impact sur la vie privée des canadiens (consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/privacy/>);
- trouver des solutions au problème de l’illégalité du partage de fichiers; développer la licence de Canadian Creative Commons (consultez <http://www.creativecommons.ca/>); et
- assister l’élaboration primaire du factum de la CIPPIC dans l’appel de *BMG et al v. John Doe et al* (consultez <http://www.cippic.ca/en/projects-cases/file-sharing-lawsuits/>).



(G-D) Les charges de cours de la CIPPIC pour l’été 2004 : Ian M.Kerr, Matt Kindree, April Brousseau, Karen Yolevski (n’apparaît pas sur la photo Louis Raphael Beliveau)

Canadian Internet Policy and Public Interest Clinic

Clinique d’intérêt public et de politique d’internet du Canada

Faculté de droit, Université d’Ottawa
Faculty of Law, University of Ottawa
506 – 57 Louis-Pasteur, Ottawa ON K1N 6N5
Tel: 613.562.5800 ext: 2553
Fax: 613.562.5417
Website: www.cippic.ca
email/courriel: cippic@uottawa.ca

Philippa Lawson: Directrice executive
poste: 2556 plawson@uottawa.ca

David Fewer: Conseil
poste: 2558 dfewer@uottawa.ca

Susan Gemmell: Adjointe administrative
poste: 2553 sgemmell@uottawa.ca